

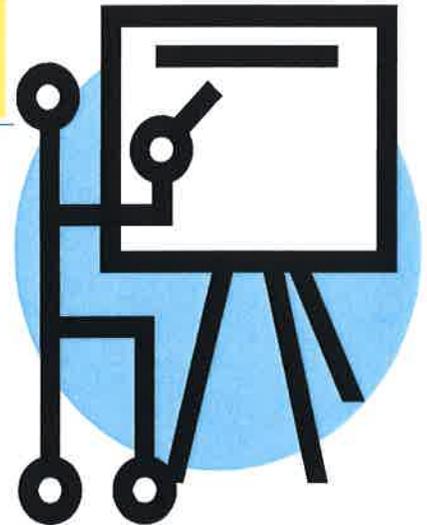


MUNICIPALITÉ SAINTE-JEANNE D'ARC

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2014- NO 6

JUIN 2014



Le bureau municipal sera fermé le **30 juin** pour la Confédération au lieu du 1er juillet.

Horaire des diverses cueillettes

ORDURES MÉNAGÈRES

7 - 14 - 21 - 28 juillet 2014

4 - 11 - 18 - 25 août 2014

RÉCUPÉRATION

3 - 17 - 31 juillet 2014

14 - 28 août 2014



Dans ce numéro :	Page
Politique pour les nouvelles naissances	2
TAC de La Mitis - Service inter MRC	2
Sécurité aquatique pendant l'été	2
Pacte rural renouvelé	3
Cours de zumba Terrain de jeux et soccer	3
Bibliothèque municipale - horaire Livres disponibles	3
Formation Succès-Relève est de retour dans La Mitis	4
Festival country-western de Saint-Gabriel	5
Chronique de sécurité	6
Horaire de l'écocentre de la Mitis Bac de compostage à bas prix	7
Point de dépôt pour la récupération Rappel pour les agriculteurs	7
Comité Phare	8

Bon été à tous et profitez de la belle saison au maximum pour refaire le plein d'énergie!

Le Bulletin Municipal fera relâche en juillet.

Prochaine parution au mois d'août.

INFOS MUNICIPALES ...

QUELQUES POINTS

- * Approbation des comptes du mois pour un montant de \$69 708.13;
- * Don de \$50 à Opération Enfant-Soleil (levée de fonds par Évelyne Soucy);
- * Autorisation d'un paiement de \$3908 taxes incluses pour l'achat d'un tracteur à pelouse et d'une tondeuse chez P. Labonté et Fils;
- * Autorisation d'appel d'offres pour achat de 5000 kg d'abat poussière en flocon pour être ajouté à l'abrasif pour l'entretien des rangs à l'hiver 2014-2015;
- * Adoption de la politique en matière d'équipements de protection individuelle;
- * Adoption de la politique pour les nouvelles naissances;
- * Nomination du conseiller Sylvain Paradis en tant que responsable du dossier "Loisir et Sport";
- * Autorisation pour l'inscription de l'adjointe administrative à la formation concernant le programme Accès-Loisirs;
- * Engagement de Mlle Aurélie Levasseur en tant qu'animatrice du terrain de jeux pour l'été 2014;
- * Engagement de M. André Chabot pour la conciergerie du bureau municipal;
- * Résolution pour confirmer la participation de la municipalité au projet "La route des Éoliennes";
- * Autorisation pour le versement de la subvention annuelle de \$300 au Comité d'établissement de l'école Arc-en-Ciel;
- * Acceptation d'une offre de

- services pour le nettoyage des planchers de la salle communautaire pour un montant de \$700;
- * Résolution pour confirmer l'engagement de la municipalité à réaliser l'aménagement du parc municipal en partenariat avec le Comité de Développement;
- * Avis de motion afin d'adopter un règlement modifiant le règlement 225 pour permettre la circulation des Quads sur certains chemins municipaux;
- * Résolution afin de fixer le coût de l'inscription au terrain de jeux à \$20 par enfant pour l'été 2014.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux de la municipalité sur notre site internet.

POLITIQUE POUR LES NOUVELLES NAISSANCES



La Municipalité est heureuse de vous informer qu'une politique pour les nouvelles naissances a été adoptée à l'assemblée du conseil municipal le 2 juin dernier. L'entrée en vigueur est rétroactive au 3 novembre 2013.

Cette politique a été conçue afin d'encourager les naissances et/ou adoptions sur notre territoire. Elle comprend 3 volets:

- **Volet 1: Panier-cadeau pour une nouvelle naissance (valeur de 100\$)**
- **Volet 2: Sac-cadeau de la bibliothèque municipale (ensemble de livres - valeur 50\$)**
- **Volet 3: Incitatif pour utilisation de couches lavables**

Une seule demande peut être accordée par volet et par enfant.



Critères d'admissibilité:

- **Être résident de la Municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc lors de la naissance de votre enfant pour les Volets 1 et 2**
- **Être résident de la Municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc pour le Volet 3**
- **Être parent d'un enfant de moins de 12 mois**
- **Fournir les documents requis à la demande conformément à un ou l'autre des volets de la politique**
- **Faire parvenir votre demande et autres documents au plus tard dans les 12 premiers mois de vie de votre enfant**

Les dépliants explicatifs pour chacun des volets sont joints à votre *Bulletin Municipal*. Ils seront aussi disponibles au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

La municipalité, son conseil, et ses employés ne peuvent en aucun cas, être tenus responsables de quelque oubli que ce soit.



TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DE LA MITIS - SERVICE INTER MRC

La corporation du TAC de La Mitis modifie sa plage horaire du service Inter MRC entre Mont-Joli et Rimouski sur l'heure du midi à compter du 16 juin.

En effet, la corporation décide d'apporter ce changement suite à la période d'analyse et aux observations des demandes croissantes pour des rendez-vous médicaux, des services et des loisirs en début d'après-midi sur le territoire rimouskois ce qui constitue un flux de déplacements plus important dans cette direction sur l'heure du midi. Ce changement aura un effet positif au niveau de l'augmentation de l'achalandage et permettra une meilleure accessibilité aux services pour La Mitis sans compromettre la desserte de la clientèle de Rimouski vers Mont-Joli.

La desserte sur l'heure du midi se fait actuellement à compter de 11 h 45 de Rimouski vers Mont-Joli et repart de Mont-Joli pour arriver à Rimouski vers 13 h 50. Ce qui engendre des problématiques et voir même une impossibilité d'utiliser le service pour la clientèle ayant des rendez-vous à

Rimouski en début d'après-midi.

La nouvelle plage horaire sera effective à compter du 16 juin prochain, le départ se fera à partir de Mont-Joli vers 11 h 45 en direction de Rimouski et repartira de Rimouski pour arriver à Mont-Joli vers 13 h 45. Cette modification va permettre l'ouverture vers de nouveaux horizons pour d'autres motifs de déplacements. Ainsi, la clientèle sera mieux desservie et permettra à des groupes de personnes, en avant-midi ou en après-midi, (exemples : organismes, résidences, etc.) de participer à des activités sur un ou l'autre des territoires.

Nous vous invitons à vous inscrire au service, à procéder à une réservation ou à obtenir plus d'informations, en visitant notre site Internet au www.tacmitis.org ou nous contacter au 418 775-8808.

SOURCE : Sonia Savard, directrice générale

TAC de La Mitis 251, avenue du Sanatorium, C.P. 63 Mont-Joli (Québec) G5V 1V6

SÉCURITÉ AQUATIQUE PENDANT L'ÉTÉ

Enfin l'été... la belle saison pour la baignade! Mais avant de vous diriger vers la piscine, la plage ou la rivière, il est important de réfléchir à la sécurité aquatique.

Piscines résidentielles

Les piscines résidentielles sont particulièrement dangereuses pour les enfants. Assurez-vous d'installer des clôtures tout autour de votre piscine et équipez les barrières d'un dispositif de fermeture et de verrouillage automatique. Les piscines gonflables destinées aux tout-petits doivent être vidées après chaque utilisation.

Eau libre

Ne sous-estimez jamais la force du courant. Des baigneurs peuvent être emportés en un instant, surtout si des non nageurs ou faibles nageurs se font surprendre par le courant des rivières ou perdent pied lors de dénivelés abrupts.

Soyez prudents lorsque vous nagez dans les courants, et sachez quoi faire si vous êtes pris dans un courant.

Plongeon

Évitez de plonger dans l'eau la tête la pre-



mière à moins que vous ayez appris à le faire correctement et que vous soyez certain que l'eau est suffisamment profonde. Évitez de plonger dans des piscines résidentielles.

Surveillance active

Surveillez toujours attentivement les enfants qui sont près de l'eau, que ce soit à la piscine, au parc aquatique ou à la plage, et ce, même s'ils savent nager.

L'absence de surveillance par un adulte est un facteur dans la plupart des noyades d'enfants.

Source: www.croixrouge.ca/natation



*Ne courez pas après le succès,
contentez-vous de
faire ce que vous aimez
et ce en quoi vous croyez,
et le succès viendra tout seul.*

(David Frost)

UN PACTE RURAL RENOUVELÉ !

Le nouveau formulaire pour présenter des demandes d'aide financière au Pacte rural est maintenant disponible. Vous pouvez contacter un agent de développement rural ou aller sur le site Internet de la MRC pour obtenir une copie. Il n'y a pas de date d'appel de projets, les demandes sont reçues en continu. Le montant maximal pour une aide financière est de 20 000 \$ par projet municipal ou de 40 000 \$ pour un projet territorial.

Voici les coordonnées des agents de développement :

Kathy Laplante : (418) 775-8445 poste 2251

Benoit Lorrain-Cayer : (418) 775-8445 poste 2252

Site Internet de la MRC : <http://mitis.qc.ca/culture-et-ruralite>

COURS DE ZUMBA

À la salle municipale
de La Rédemption

À tous les mercredis

De 18h30 à 19h30

Coût: 5.00\$ / soir

Activité offerte à tous

Pas d'inscription nécessaire

Pour informations

418 776-5311



TERRAIN DE JEUX À SAINTE-JEANNE

Mardi 1er JUILLET AU 6 AOÛT

Jeunes de 5 à 12 ans

Lundi au vendredi

9h00 à 16h00

Inscription: \$20.00 par enfant

Animatrice: Aurélie Levasseur

Pour inscription: 418 776-5660



SOCCER

DÉBUTANT LE 23 JUIN

Jeunes de 7 à 12 ans

Lundi et mercredi

18h00 À 19h30

Inscription: \$30.00 par enfant

Tél: 418-776-5660

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE de SAINTE-JEANNE D'ARC



HORAIRE POUR JUILLET ET AOÛT

Mardi de 13h30 à 16h00

Abonnement à la bibliothèque municipale

C'EST GRATUIT !!

N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales.

Nouveautés à tous les mois.

Responsable : Raymonde Lévesque

418 776-5273

LIVRES DISPONIBLES

Le chasseur de têtes

Par: Antonio Ortuno

Comment j'ai vaincu la douleur

Par: Jacqueline Lagacé

Les secrets de l'aquarelle

Par: Marcel Broquet

En 1837, j'avais dix-sept ans

Par: Francine Ouellet

Deux petites filles en bleu

Par: Mary Higgins Clark

Appelez la sage-femme

Par Jennifer Worth



La formation Succès-Relève est de retour dans La Mitis : les inscriptions sont commencées!

Mont-Joli, le 23 mai 2014 – Le CLD de La Mitis est fier de lancer une nouvelle édition de la formation Succès-Relève, qui se tiendra cet automne. Les personnes qui souhaitent acquérir une entreprise sont plus qu'encouragées à s'inscrire à cette formation qui leur permettra de se préparer à leur relève entrepreneuriale.

La formation, qui se tiendra les mercredis soirs du 24 septembre au 29 octobre prochain, se divisera en six (6) ateliers : Validation du projet entrepreneurial; Diagnostic et évaluation de l'entreprise à acquérir; Aspects juridiques; Plan d'affaires; Montage financier; Intégration et dimension humaine.

Des experts formateurs passionnés et compétents partageront leurs conseils et leur expertise afin de mieux préparer les futurs propriétaires. La formation est offerte au coût minime de 250 \$, avec possibilité de remboursement selon la politique du CLD.

La formation Succès-Relève permet d'outiller les entrepreneurs qui souhaitent acquérir une entreprise existante. La Mitis mise particulièrement sur la relève entrepreneuriale afin d'assurer la pérennité des entreprises en place, un enjeu majeur pour la région.

Une formation incontournable pour les entrepreneurs d'ici!

Louise Proulx, copropriétaire du Dépanneur Chez Ti-Noir de La Rédemption, a suivi la formation en 2012 et affirme que si elle n'avait pas assisté aux ateliers, elle aurait été bien embêtée pour son plan d'affaires.

« En suivant cette formation-là, ça m'a ouvert plein de portes pour mon plan d'affaires, parce que ce n'est pas nécessairement facile ce plan-là! Mais ça vaut vraiment la peine! » La nouvelle propriétaire conclut en ajoutant : « La formation est allée au-delà de mes attentes, j'ai adoré et je la recommande à tout le monde qui veut reprendre une entreprise! »

Il est toujours important de rappeler que, selon le gouvernement du Québec, plus de 55 000 entrepreneurs prendront leur retraite d'ici 2018. Plus de 75 % des chefs d'entreprises âgés de plus de 55 ans pensent se retirer d'ici 10 ans alors que moins de 10 % d'entre eux ont un plan de transfert. Il est donc urgent d'agir en matière de relève entrepreneuriale.

Pour s'inscrire

Les personnes intéressées peuvent déjà s'inscrire afin de réserver leur place pour l'automne en communiquant avec Dyno Périgny, au 418 775-7089 ou à dyno.perigny@cldlamitis.qc.ca.



Festival country-western de Saint-Gabriel
 D-103, rue Leblanc, C.P. 552
 St Gabriel de Rimouski(Québec) G0K 1M0
 Tél. : 418-798-4401 Téléc. : 418-798-4108
festival.st-gabriel@globetrotter.net

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

St-Gabriel de Rimouski le 30 mai 2014 la 13e Édition

Du 6 au 10 août , St-Gabriel vibrera au son de la musique country!

JEUDI 7 août en soirée - Pour le plus grand plaisir de ses fans, un spectacle plein d'émerveillement, de bonheur, d'éclats de rire qui saura charmer son public avec lequel il vit une véritable histoire d'amour depuis de longues années, Monsieur PAUL DARAÏCHE présenté par la Municipalité de St-Gabriel.

En première partie, un hommage à Johnny Cash avec Monsieur Bernard Ouellet, qui est une découverte de St-Gabriel dans ses débuts et qui ne cesse de grandir en popularité.

VENDREDI 8 août en soirée - Appaloosa est un groupe de huit formidables musiciens et chanteurs professionnels qui a vu le jour en septembre 2009 et qui ne cesse d'accumuler les éloges du public. Appaloosa fait revivre les plus grands classiques du country tel que Kenny Rogers, Dolly Parton, Garth Brooks, Johnny Cash et encore plus. Ils sauront vous amuser! Une très belle soirée présentée par l'hédomadaire "Le Courrier du Fleuve de Québec".

SAMEDI 9 août en soirée - Réginald Charles Gagnon dit CAYOUCHE est auteur, compositeur, interprète country acadien. Un homme qui n'a plus besoin de présentation. Connue de plusieurs, il est surprenant de voir qu'il y a autant de jeunes qui chantent avec lui. Présenté par la Caisse Rivière Neigette.

DIMANCHE 10 août - Notre journée "famille" avec CHANTOIS un clown exceptionnel, rodéo moutons et concours forestier.

NOUVEAUTÉ COUNTRYTHÈQUE

Animé par des groupes régionaux, soit MARTINE ET ROBIN un duo de professeurs diplômés pour vous faire danser à tous les jours qui seront suivis par Valérie Brisson, Louise Desrosiers et Hélène et Martin. Venez danser, vous amuser, venez nous ren'country.

PARTY AMATEUR

Ceux qui rêvent de se produire devant un public de choix auront l'opportunité de le faire en participant samedi en après-midi au party amateur avec Valérie Brisson.

RODÉO PROFESSIONNEL COUPE CANADA vendredi et samedi sans oublier nos compétitions équestres (Gymkhana et tir de chevaux doubles).

Au plaisir de se ren'country.



CHRONIQUE DE SÉCURITÉ



Semaine des mesures de sécurité en cas de foudre : du 9 au 15 juin 2014

Quand le tonnerre gronde, RENTREZ VITE!

Durant l'été au Canada, la foudre frappe en moyenne à toutes les trois secondes. En plus de causer des pannes d'électricité et des feux de forêt, la foudre peut également blesser sérieusement ou tuer.

La carte Canadienne du risque de foudre affiche les zones à risque en rouge. Ces cartes sont mises à jour aux 10 minutes et sont basées sur les observations récentes de foudre. La carte Canadienne du risque de foudre est disponible à meteo.gc.ca et est aussi accessible à partir d'un mobile.

Si la carte indique que vous vous trouvez dans une zone à risque ou si vous entendez le tonnerre, vous devriez aller à un endroit sûr; soit un immeuble comportant de la tuyauterie et du câblage électrique, ou dans un véhicule entièrement métallique. Restez à l'abri pendant 30 minutes après le dernier grondement de tonnerre. Pourquoi demeurer à l'abri aussi longtemps? La recherche en Amérique du Nord indique que le tiers des blessures et des décès causés par la foudre se produisent au début d'un orage, un tiers au plus fort de l'orage et un tiers une fois que le plus fort de l'orage est passé.

Prévoyez-vous camper cet été? Êtes-vous un amateur de navigation de plaisance ou de ski nautique? Organisez-vous une activité publique à l'extérieur? Visitez le site Web *La foudre au Canada* pour obtenir les plus récents conseils en matière de préparation en cas de foudre et apprendre comment demeurer en sécurité.

Environnement Canada émet des veilles et des avertissements en cas d'orages violents lorsque du temps violent comme de gros grêlons, des vents forts, de fortes averses ou même des tornades est possible. Lorsque vous planifierez des activités à l'extérieur cet été, il est important d'écouter les prévisions météorologiques et d'observer le ciel, car les conditions météorologiques peuvent changer rapidement.

Veillez communiquer avec votre météorologue aux alertes régional si vous avez des questions ou si vous avez besoin de plus amples renseignements sur la Semaine des mesures de sécurité en cas de foudre, la carte canadienne du risque de foudre ou la foudre au Canada.

Météorologue aux alertes : 1-866-672-5463

Site Web « La foudre au Canada » : www.ec.gc.ca/foudre-lightning

Cartes canadiennes du risque de foudre : http://meteo.gc.ca/lightning/index_f.html

N'oubliez pas la règle de sécurité à l'égard de la foudre : **Quand le tonnerre gronde, RENTREZ VITE!**

L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS - HORAIRE

L'ÉCOCENTRE est situé
au 428 Chemin Perreault Est, Sainte-Flavie

418-785-0055

Heures d'ouverture jusqu'au 31 octobre

Lundi au vendredi de 08h00 à 17h00

Samedi 08h00 à 16h00

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

Vous pouvez y apporter:

- * Matériaux de construction, rénovation et démolition (bois, portes, fenêtres, tôle, vitre, brique, béton)
- * Les encombrants (électroménagers, meubles)
- * Herbe, feuilles, branches d'arbres, terre non contaminée
- * Métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel, etc)
- * Petits électroménagers et appareils électroniques
- * Menus articles (jouets, ensembles de vaisselle, chaudrons, accessoires de décoration)
- * Pneus, batteries de véhicules moteurs, piles d'usage domestique, bonnes gaz propane, ampoules fluo compactes

Point de dépôt pour la RÉCUPÉRATION

Des points de dépôt ont été mis en place dans certaines municipalités pour la **récupération des résidus de peinture et d'huile usée.**

Le point de dépôt pour Sainte-Jeanne d'Arc est situé au garage municipal de La Rédemption.

Les heures d'ouverture sont de 07H00 à 17H00 du lundi au vendredi. S'il n'y a personne au garage lors de votre arrivée, vous pouvez déposer vos matières récupérables (peinture et huile usée) à côté du bac en autant que les contenants soient bien fermés.

Produits acceptés

- * *Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)*
- * *Peintures à métal ou antirouille - Peinture aluminium*
- * *Teintures - Vernis - Laques*
- * *Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)*
- * *Peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)*



BAC DE COMPOSTAGE À BAS PRIX !



Le compostage vous intéresse...
mais vous n'avez pas l'équipement qu'il vous faut?

Vous pouvez obtenir un bac de compostage au coût de 20\$ en téléphonant à votre bureau municipal au 418-776-5660.

Il nous fera plaisir de vous livrer votre bac à la maison!

RAPPEL POUR LES AGRICULTEURS !!!

Le plastique d'enrobage de balle ronde est récupéré lors de la collecte du bac bleu. Vous n'avez qu'à suivre la procédure suivante:

- ♻ Le plastique doit être exempt de fumier;

Le plastique doit être mis en ballot et disposé à côté du bac bleu lors de la journée de collecte;

Les ballots doivent peser moins de 25 kilos pour faciliter le chargement;

Les matières qui ne sont pas acceptées dans la collecte :

- Le plastique d'enrobage de balle ronde qui est mis dans des sacs ou autre;
- Les sacs de moulée;
- Les cordes de nylon ou autres.

MERCI DE TRAVAILLER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

205 rue Principale, C.P. 40
Sainte-Jeanne d'Arc, (Québec)
G0J 2T0

Téléphone : 418-776-5660
Télécopie : 418-776-5660
Messagerie : stejeanne@mitis.qc.ca
Rédaction et mise en page : Louise Boivin, directrice générale
et Kathy Perreault, adjointe administrative

Retrouvez-nous sur le Web!

www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca

Jours et heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 09h00 à 12h00

et
13h00 à 16h00

Fermé le mercredi



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 7 juillet 2014
ET

Lundi 4 août 2014
20h00

BIENVENUE à TOUS !



Le Comité Phares

recrute dans votre municipalité!

Vous aimeriez vous impliquer bénévolement
au sein d'une équipe dynamique?

Vous avez quelques heures de votre temps
à consacrer à une organisation!

Vous désirez venir en aide à vos concitoyens?

Joignez-vous à notre équipe!

Pour information : Josyane Jean, coordonnatrice
Comité Phares Rimouski-Neigette / La Mitis
Téléphone : 418-318-3200
Courriel : phare_rn@globetrotter.net

ActionTravail

Rimouski-Neigette

Certains frais de dépenses vous sont remboursés

Emploi Québec